

Chez Gégène

Bal – Restaurant

162 bis, allée des Quinquettes

94340 - Joinville-le-Pont France

Téléphone : 33 (0)1 48 83 29 43

www.chez-gegene.fr chez.gegene@orange.fr

Conditions de réservations et règlements :

Pour les groupes de plus de 10 personnes en semaines ou week-end, l'envoi d'un acompte de 30% (SAUF CCAS) du montant de l'addition relatif au nombre de personnes de votre groupe et au menu choisit, trois semaines à l'avance, confirmera formellement votre réservation.

Toutes consommations prises en dehors de la prestation choisie seront facturées. Vous devrez préciser le nombre exact de personnes une semaine avant votre venue.

Tout changement de nombre de couverts non signalée une semaine avant votre venue fera l'objet de l'encaissement des parts manquantes.

Toutes annulations de groupes non signalée 3 semaines à l'avance feront l'objet de l'encaissement des 30% de l'acompte versé trois semaines avant.

Conditions de règlement :

Le règlement total de la facture devra se faire le jour même de votre venue ou a 30 jours maximum avec accord de la direction.

En vertu de l'article L.441-6 du code du commerce, alinéa 8 : Des pénalités au taux de 10% s'appliqueront de plein droit en cas de retard de paiement et dès le jour suivant la date du règlement porté sur la facture, ou à défaut le 31ème jour suivant la date de la prestation.

Modes de règlements acceptés :

Carte Bleue Visa au-dessus de 15€

Chèque bancaire français

Espèces jusqu'à 1000€

Virement